

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 4 février 2022, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **10 février 2022** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 49

Nombre de conseillers absents à la séance : 6

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 13

Nombre de conseillers suppléés : 0

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Ginette APCHIN, Jean-François BARRIER, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Nadine BRUEL, Christelle CHASTEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Philippe SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Jean-Luc LENTIER (représenté par Isabelle LANTUEJOUL), Angélique MARTINS (représentée par Gérard PRADAL), Nathalie GARDES (représentée par Jean-François BARRIER), Michel BAISSAC (représenté par Hubert BONHOMMET), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Christophe PESTRINAUX), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Louis VIDAL), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Mireille LABORIE (représentée par Stéphane FRECHOU), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Frédéric SERAGER (représenté par Magali MAUREL)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Jamal BELAIDI, Louis ESTEVES, Sylvie LACHAIZE, Philippe MAURS, Guy SENAUD, Jean-Luc TOURLAN

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2022_007 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA CABA AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS CLERMONT AUVERGNE

Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER

Suite aux élections étudiantes au Conseil d'Administration du CROUS Clermont-Auvergne de décembre 2021 et en application du décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires, Monsieur GENEVRIER, Directeur Général du CROUS Clermont-Auvergne, a, par courrier en date du 5 janvier 2022, sollicité Monsieur le Président de la CABA pour la désignation de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'instance précitée.

Aux termes de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder au scrutin public pour cette désignation, qui a été débattue au sein du Bureau Communautaire et unanimement approuvée en son sein.

Réuni le 31 janvier 2022, le Bureau Communautaire a ainsi proposé que soient désignées, pour représenter la CABA au sein du Conseil d'Administration du CROUS Clermont-Auvergne :

- Madame Véronique VISY, Conseillère Déléguée en charge de l'Enseignement Supérieur, en qualité de titulaire ;
- Madame Marie BESSON, Responsable du Service Développement Territorial, en qualité de suppléante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la mise en œuvre d'un scrutin public pour procéder à cette désignation ;
- d'approuver les propositions de désignation ci-dessus ;
- d'autoriser ses représentantes à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le Président du Conseil d'Administration du CROUS Clermont-Auvergne.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.